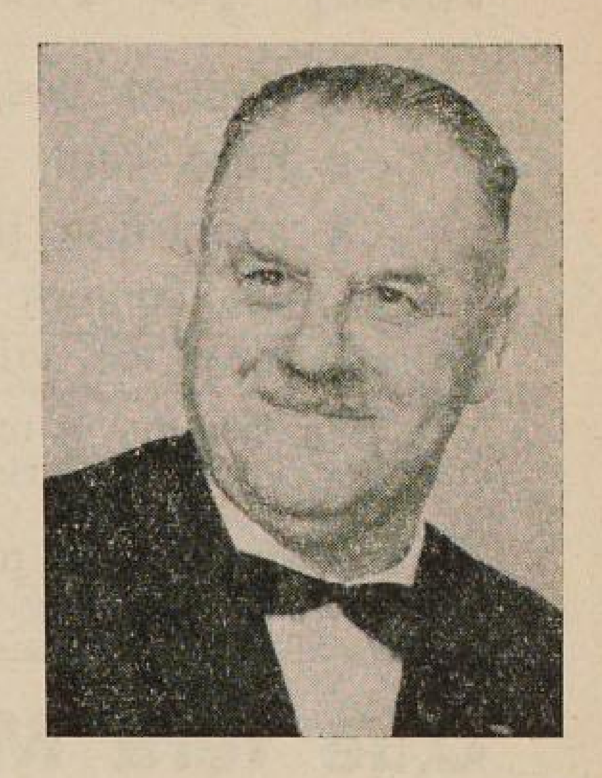
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ORNE



2e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 12 Mars 1967





Chères Electrices, Chers Electeurs,

Ce que disent les chiffres du scrutin de dimanche dernier :

Pour les Candidats libres		Pour le Candidat inconditionnel	
Boudet :	10.298	Voyer :	12.131
Camus :	5.626		
Olivier :	5.168		
Siguret :	3.487		
Dubourg :	2.866		

Total : 27.445 —— contre ——→ 12.131

sur 39.576 exprimés

Ce scrutin marque un progrès important des voix non-gaullistes.
En effet en 1962 le total des voix qui se sont portées sur les Candidats libres était de 22.749.
Dimanche dernier il a été de 27.445.

Allez-vous laisser cette victoire devenir une défaite ?

Vous êtes 27.445 qui avez choisi un Candidat libre : **vous êtes la majorité**, très large, de la circonscription.

Allez-vous avoir votre député ?

OUI si vous savez vous unir sur mon nom puisque je suis le Candidat le mieux placé.

Elu, je serai le député de tous, au service de tous.

Elu je serai un député actif et dévoué comme j'en ai déjà donné la preuve en tenant des permanences régulièrement.

Elu, vous me trouverez toujours à votre service, alors que M. Voyer, après les élections devient toujours invisible.

Elu, je m'attacherai :

- à réaliser des adductions d'eau à la campagne,
- à faire venir des usines dans nos bourgades,
- à construire partout des petites maisons individuelles en location-vente.

MAIRES, PETITS COMMERÇANTS, ARTISANS, AGRICULTEURS, ATTENTION ! L'EXTENSION DE LA T.V.A. VOUS MENACE.

Je précise que je me suis prononcé pour une refonte totale de ce projet qui devrait être à nouveau étudié par le Parlement.

Parce que l'on ne peut nier ni mon activité, ni mon dévouement on me couvre de calomnies. Mais les électeurs aiglons ont une fois de plus fait justice de tous ces ragots en m'accordant à L'Aigle 500 voix de plus qu'en 1962.

Que fera M. VOYER demain ? RIEN !

Depuis 5 ans il a été député de la majorité.

— M. Voyer a-t-il fait quelque chose pour les crédits destinés aux chemins ? aux routes, aux adductions d'eau ? Non !

— M. Voyer a-t-il fait quelque chose pour nous aider à construire des logements, des écoles ? pour aider les industries ? Non !

A L'Aigle M. Voyer n'a pas réussi à faire construire le lycée, ni l'hospice mais il a laissé imposer 4 millions d'A.F. par la S.S. par sa mauvaise gestion des abattoirs. De plus il a laissé à ses successeurs, une situation financière très mauvaise.

Aussi les aiglons une fois de plus ont fait justice entre M. Boudet et M. Voyer en donnant dimanche dernier la première place à M. Boudet avec 1.664 voix (soit 500 voix de plus qu'en 1962) loin devant M. Voyer.

Qui est M. VOYER ?

- Battu maintes fois aux élections législatives et sénatoriales passées M. Voyer a été en 1945 membre de l'U.D.S.R. (parti de M. Mitterrand) puis membre du Rassemblement des Gauches (R.G.R.), puis membre du R.P.F., puis U.N.R.
- M. Voyer n'a rien fait au Parlement, ni interventions, ni rapports, tout juste une ou deux questions écrites alors que M. Boudet a fait pendant son mandat plus de 15 interventions à la tribune, déposé beaucoup de propositions de lois (notamment pour la suppression des zones de salaire) et posé 65 questions écrites.

Très hautain, très distant, très méprisant M. Voyer a le plus profond mépris des autres et particulièrement des humbles. Il n'a jamais aimé la vie politique et s'est toujours abstenu de toute activité entre les élections.

Votre choix, dimanche, est simple.

- Voterez-vous pour Voyer, député inconditionnel, absolument inactif et toujours invisible ?

Non ! car ce serait renier votre premier choix.

- Voterez-vous pour l'un ou l'autre des Candidats qui peut-être se maintiendront sans aucun espoir d'être élus ? **Recommencerez-vous l'erreur de 1962 ?**

Non ! car ce serait perdre votre voix et favoriser Voyer.

- Vous voterez BOUDET, afin d'avoir un élu libre qui à l'Assemblée votera toujours objectivement pour défendre les intérêts de toutes les classes sociales et pour défendre la République et qui sera dans la circonscription au service de tous.

Il faut que la majorité ne soit pas bafouée ; elle doit avoir son élu : BOUDET.

Pas d'abstentions ! Discipline des Républicains !

Vous ne pouvez pas voter pour un Député Fantôme

Vous voterez pour votre Député **Roland BOUDET**

Vive la circonscription de Mortagne-L'Aigle.
Vive la République ! Vive la France !

I.R.B. L'AIGLE